



CONTRAT DE RESERVATION

Gardiennage à la journée / demi-journée

1 - IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

2 - IDENTIFICATION DU CHIEN :

Nom :

Race :

Sexe : ☐ Mâle ☐ Femelle

Date de naissance :

Identification puce / tatouage n° :

Stérilisée / castré : ☐ Oui ☐ Non

Vaccination à jour : ☐ Oui ☐ Non

3 - TYPE DE GARDE :

☐ **Journée**

Date :/...../.....

Heure d'arrivée :

Heure de départ :

Total à régler :

Acompte réglé :

☐ **Demi-journée**

Date :/...../.....

☐ Matin : de à

☐ Après-midi : de à

Total à régler :

Acompte réglé :

SIGNATURE PROPRIETAIRES

SIGNATURE RESPONSABLE PENSION

1 – Conditions d'accueil :

Pour être accueilli à La Meute Joyeuse, le chien doit notamment :

- * Etre sociable avec ses congénères et les chats
- * Etre stérilisée / castré
- * Ne pas être fugueur et destructeur
- * Etre propre
- * Etre à jour des vaccins
- * Etre identifié
- * Etre traité pour les puces et les tiques

La pension se réserve le droit de refuser l'accueil d'un chien si son comportement ou son état de santé ne permet pas d'assurer la sécurité et le bien-être de l'ensemble des animaux accueillis.

2 – Fonctionnement du gardiennage :

Le chien est accueilli dans un cadre familial, sans box et sans chenil, dans un espace sécurisé.

La prestation comprend la surveillance, les moments de détente, les sorties et les activités adaptées au chien durant son temps de présence.

Le propriétaire s'engage à fournir toutes les informations nécessaires concernant les habitudes, le comportement et les éventuels besoins particuliers de son chien.

3 – Annulation :

En cas d'annulation de la réservation, le propriétaire s'engage à prévenir la pension dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation, l'acompte sera remboursé seulement en cas de décès de l'animal avec une attestation du vétérinaire.